

LA BANQUE DES DÉCIDEURS EN RÉGION

ENTREPRISES

ECONOMIE SOCIALE & INSTITUTIONNELS

SECTEUR PUBLIC

LOGEMENT SOCIAL & ECONOMIE MIXTE

IMMOBILIER PROFESSIONNEL

PERSONNES PROTÉGÉES

CONDITIONS & TARIFS 2013

Opérations et services bancaires applicables au 1^{er} janvier 2013

Les prix sont exprimés hors taxe.

CAISSE D'ÉPARGNE
LANGUEDOC - ROUSSILLON

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.



Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués aux Entreprises et Clientèles Institutionnelles.

La Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon a, depuis toujours, fondé ses relations avec vous et tous ses clients sur la confiance et la transparence :

- Lors de toute ouverture de compte, nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer dans votre Centre d'affaires Caisse d'Épargne.
- Les commissions et tarifs lorsqu'ils sont soumis à la TVA, sont exprimés en euros hors taxes ou en pourcentage hors taxes. Les opérations assujetties à la TVA (au taux en vigueur de 19,6 % au 01/07/2011) sont signalées par une étoile "*" (ex : *10,00 €).
- Votre Centre d'Affaires se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Retrouvez l'ensemble de nos conditions tarifaires sur le site Internet : www.caisse-epargne.fr (coût de la connexion selon votre fournisseur d'accès Internet)

SOMMAIRE

BANQUE AU QUOTIDIEN	P. 4
■ Compte courant et services associés	P. 4
■ Centralisation de recettes	P. 8
■ Centralisation de trésorerie	P. 8
■ Opérations de paiement et d'encaissement	P. 8
■ Date de valeurs (jours ouvrés)	P. 11
■ Instruments de paiement	P. 12
■ Solutions d'encaissement monétique	P. 14
FINANCEMENTS	P. 16
■ Cycle d'exploitation	P. 16
■ Cautions et garanties à 1 ^{ère} demande	P. 17
■ Financement des investissements	P. 18
■ Financement des opérations immobilières	P. 19
■ Financement locatif	P. 19
PLACEMENTS	P. 20
■ Placement automatisé de trésorerie	P. 20
■ Comptes titres	P. 20
INGENIERIE SOCIALE	P. 22
SERVICES DE GESTION PRIVEE	P. 22
■ Etude patrimoniale partielle	P. 22
■ Etude patrimoniale globale	P. 23
LES AUTRES SERVICES	P. 23
■ Frais de succession	P. 23
■ Coffre-fort	P. 23
COMMERCE INTERNATIONAL	P. 24
■ A destination de l'étranger	P. 24
■ En provenance de l'étranger	P. 25
■ Avances en devises	P. 26
■ Change via Click And Trade	P. 27
■ Change manuel	P. 27
INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	P. 28
LEXIQUE	P. 30
LES NUMEROS UTILES	P. 33
VOS CONTACTS CAISSE D'ÉPARGNE	P. 33
NOTES	P. 34

BANQUE AU QUOTIDIEN

> COMPTE COURANT ET SERVICES ASSOCIES

> Tenue de compte

☒ **Commission de tenue de compte** 16,00 € / mois

☒ **Commission de mouvement** 0,15 %

☒ **Participation frais de tenue de compte inactif (depuis 12 mois)**

Pour solde > 26,00 € 26,00 € / an

Pour solde compris entre 10,00 € et 25,99 € 10,00 € / an

☒ Prestations

Relevés de compte mensuels **Gratuit**

Relevés de compte à la quinzaine 21,48 € / an

Relevés de compte décennaires 35,28 € / an

Relevés de compte hebdomadaires 42,36 € / an

Relevés de compte quotidiens 213,24 € / an

Relevés de compte Livret annuels **Gratuit**

Relevés de compte Livret semestriels 2,80 € / an

Relevés de compte Livret trimestriels 5,60 € / an

Frais d'arrêté de compte **Gratuit**

Edition d'un historique de compte au guichet **Gratuit**

Edition d'une échelle de valeurs (calcul d'intérêts détaillé) 3,20 €

Frais de clôture de compte courant ou forfait **Gratuit**

Frais de gestion pour retour de courrier avec adresse inconnue (NPAI) 15,00 €

Frais de recherche pour adresse inconnue 60,00 €

Bordereau de remise de chèque **Gratuit**

Délivrance d'un chèque de Banque 12,00 € / unité

Renseignements commerciaux 34,00 €

Frais de recherche simple de moins d'un an 18,00 €

Frais de recherche simple de plus d'un an 30,30 €

Frais de recherche sur demande d'administration fiscale 34,00 €

Frais de recherche complexe Nous consulter

Dépôt séquestre, établissement de la convention **Gratuit**

Retrait avec chéquier d'une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice) 6,00 €

Récapitulatif annuel de frais **Gratuit**

Edition d'un relevé de coordonnées bancaires **Gratuit**

Lettres-chèques Nous consulter

Information comptable des commissaires aux comptes * 120,00 €

Commission d'actualisation du dossier-client

- Associations gestionnaires ou Entreprises avec un CA < 1,5 m€ 120,00 €

- Entreprises avec un CA compris entre 1,5 m€ et 50 m€ 250,00 €

- Entreprises avec un CA > 50 m€ 450,00 €

Convention "Service Bancaire de Base" non rémunérée Conditions d'accès définies dans le cadre des articles D312-5 et D312-6 du Code monétaire et Financier **Gratuit**

Première attribution Numéro National Emetteur (NNE) ou Identifiant Créancier SEPA (ICS) par la Banque de France * 16,00 €

Mise en place et paiement d'une autorisation de prélèvement sur compte ou notification de la réception du 1^{er} prélèvement SEPA (hors EDF-GDF, Trésor Public, Médecins sans frontières, Filiales de BPCE) 8,95 €

☒ **Service rémunération associé au compte courant⁽¹⁾** Nous consulter

> Forfaits

☒ **Forfait Associatis Essentiel**
(Tenue de compte, paiement sauf désaccord d'effets de commerce, relevés de compte mensuels, chéquier, Direct Ecureuil Pro, assurance moyens de paiement Pro Plus, assurance protection juridique et assistance des principaux mandataires)

Forfait 9,55 € / mois

Service rémunération avec forfait Associatis Essentiel⁽¹⁾ **Gratuit**

☒ Services Associations

Chèque Emploi Associatif **Gratuit**

Assurance assistance et protection juridique Associatis⁽²⁾ * 8,36 € / mois

* TVA récupérable de 19,6 % au jour de publication

(1) Selon taux en vigueur. Les taux et barèmes de rémunération sont susceptibles d'évolution, ils sont mentionnés dans les conditions particulières de votre Convention de Compte.

(2) Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information. Tarif en vigueur au 01/01/2013



> Banque à distance & Echanges de Données Informatisées**▣ Direct Ecureuil PRO**

Solution moderne, sécurisée et facile d'utilisation, Direct Ecureuil sur Internet (DEI) est le service de consultation et de gestion de vos comptes en ligne.

- Vous accédez aux principales informations relatives à vos comptes ainsi qu'à certains de vos crédits,
- Vous réalisez en quelques clics les principales opérations bancaires nécessaires à votre gestion au quotidien,
- Vous habilitiez certains de vos collaborateurs à l'utilisation de votre espace DEI et définissez unitairement pour chacun d'eux les droits d'utilisation dont ils disposent.

> DIRECT ECUREUIL sur Internet⁽¹⁾ : disponible sur www.caisse-epargne.fr et via les applications Caisse d'Epargne pour smartphones et tablettes.

Abonnement mensuel	9,00 €
Abonnement mensuel avec option Bourse	12,00 €
Option DEI unique pour les groupes	Nous consulter
Virement de compte à compte Caisse d'Epargne	Gratuit
Virement ordinaire ou SEPA	0,73 €/opération

> DIRECT ECUREUIL par téléphone⁽¹⁾ au 32 41 **Gratuit**

(1) Appel non surtaxé, hors coût de communication ou de connexion

> WEBPROTECTION

Service de Banque à distance pour les Mandataires Judiciaires à la protection des personnes

Abonnement	Gratuit
------------	----------------

> ALERTECUREUIL PRO

Forfait mensuel pour 40 messages d'alerte par SMS	5,00 € / mois
Message d'alerte supplémentaire (coût par SMS)	0,20 €
Forfait mensuel pour un nombre illimité de mails	5,00 € / mois

▣ Services EDI-WEB / E-remises

> Client > Banque : service de remise d'ordres

Avec confirmation par signature électronique / Abonnement mensuel E-remises	25,00 €
Avec confirmation par fax / Abonnement mensuel E-remises	30,00 €
Forfait par remise	3,00 €
Virement ordinaire ou SEPA télétransmis	0,30 € / opération
Virement de trésorerie télétransmis France	7,15 € / opération
Virement hors EEE, en € ou en devises ⁽²⁾ , télétransmis	15 € / opération

Prélèvement ordinaire ou SEPA ou TIP	0,30 € / opération
Prélèvement ou TIP remis à l'encaissement revenu impayé	5,15 € / opération

> Banque > Client

Abonnement mensuel E-remises	20,00 € / mois
Extrait de compte, fichier de rejets, confirmation d'opération	Gratuit

▣ EBICS

Frais d'ouverture de dossier EBICS	150,00 €
------------------------------------	----------

> Client > Banque

Abonnement mensuel EBICS (profil TS) avec signature électronique jointe	10,00 €
Abonnement mensuel EBICS (profil T) avec signature électronique disjointe via E-remises	20,00 €
Abonnement mensuel EBICS (profil T) sans signature électronique (confirmation par fax)	30,00 €
Forfait par remise de fichiers	3,00 €
Virement ordinaire ou SEPA télétransmis	0,30 € / opération
Virement de trésorerie télétransmis France	7,15 € / opération
Virement hors EEE, en € ou en devises ⁽²⁾ , télétransmis	15 € / opération
Prélèvement ordinaire ou SEPA ou TIP	0,30 € / opération
Prélèvement ou TIP remis à l'encaissement revenu impayé	5,15 € / opération

> Banque > Client

Abonnement mensuel EBICS	50,00 € / mois
Abonnement mensuel SWIFTNet FileAct	Nous consulter
Extrait de compte, fichier de rejets, confirmation d'opération	Gratuit

(2) Commissions de change en sus pour les virements en devises

> Certificat électronique

Abonnement Certiceo	180,00 € / 3 ans
---------------------	------------------

> Remise de valeurs

Service Sécurexpress : adhésion au service de dépôt	Gratuit
Service Sécurexpress : assurance Sécu express	* 27,40 € / an
Service Sécurexpress : carte Sécu express	Gratuit
Service Sécurexpress : demande de carte supplémentaire	Gratuit
Ramassage des fonds	Nous consulter
Coffre de nuit	* 71,07 € / an

* TVA récupérable de 19,6 % au jour de publication

› CENTRALISATION DES RECETTES

> Integral Cash Recette	Nous consulter
-------------------------	----------------

› CENTRALISATION DE TRESORERIE

> Integral Cash Pooling	Nous consulter
-------------------------	----------------

› OPERATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT

> Opérations de paiement	
--------------------------	--

▣ Espèces

Retrait d'espèces	Gratuit
-------------------	----------------

▣ Chèques

Paielement par chèques	Gratuit
------------------------	----------------

▣ Cartes

> Retraits en Euros

Frais par retrait d'espèces aux distributeurs automatiques de billets ou à un guichet de la Caisse d'Epargne	Gratuit
--	----------------

Frais par retrait d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque - zone Euro	Gratuit
- Jusqu'à 3 retraits par mois	
- À partir du 4 ^e retrait dans le mois	1,00 € / retrait

> Retraits en devises (hors zone Euro)

Frais par retrait d'espèces aux distributeurs automatiques de billets	
- Commission fixe	3,20 € / opération
- Et commission proportionnelle	2,80 %

Frais par retrait d'espèces aux guichets par carte	
- Commission fixe	6,25 € / opération
- Et commission proportionnelle	2,80 %

> Paiements par carte

En euros dans un pays membre de l'Union européenne	Gratuit
En devises	
- Commission proportionnelle	2,80 %
- Maximum de perception	6,25 € / opération

▣ Virements

> Support papier

Forfait par remise	4,50 €
Virement de compte à compte Caisse d'Epargne	Gratuit
Virement unitaire vers une autre banque ou SEPA	3,70 € / opération
Virement permanent vers une autre banque ou SEPA	1,00 € / opération
Virement urgent et/ou gros montant > 800 000 €	8,30 € / opération
Virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) en agence	8,30 € / opération

▣ Prélèvements

Paielement d'un avis de prélèvement	Gratuit
-------------------------------------	----------------

▣ Téléversement

Paielement d'un téléversement	Gratuit
-------------------------------	----------------

▣ Titre Interbancaire de Paiement (TIP)

Paielement d'un TIP	Gratuit
---------------------	----------------

▣ Effets de commerce

> Commission pour interventions diverses sur effet

Service Paiement Sauf Désaccord d'effets de commerce	Gratuit
Rejet d'un effet à payer	18,75 €
Demande d'avis de sort	18,75 €
Frais d'acceptation, prorogation, réclamation, modification	18,75 €



> Opérations d'encaissement**▣ Espèces**

Remises (hors prestations particulières)	Gratuit
--	----------------

▣ Chèques

Remises (hors prestations particulières)	Gratuit
Télécollecte	Nous consulter

▣ Virements

Virement national ou SEPA	Gratuit
---------------------------	----------------

▣ Effets de commerce**> Support papier (LCR / BOR)**

Forfait par remise	5,20 €
Commission par effet	3,50 €

> Télétransmis

Commission par remise	3,00 €
Commission par effet	0,45 €

> Autres

Effet représenté	3,80 €
Envoi à l'acceptation	18,75 €
Majoration pour effet < 800 € : commission forfaitaire	3,85 €

**> DATES DE VALEURS (JOURS OUVRÉS)****> Remise de chèque****▣ Remise de chèque en Euro payable en France, en jours ouvrés⁽³⁾**

Date de valeur	J + 2
Délai d'encaissement sur compte en incident	J + 10
Délai d'encaissement en cas de remise au guichet	J + 10
Délai d'encaissement nouveaux clients	J + 15
Délai d'encaissement maximum	J + 60

▣ Remise de chèque en Euro payable à l'étranger ou libellé en devises, en jours ouvrés⁽³⁾

Remise de chèque ≤ 8 000 €	
- date de valeur	J + 2 sauf bonne fin
- délai d'encaissement chèque payable dans l'U.E.	J + 8
- délai d'encaissement chèque payable hors l'U.E.	J + 14

Remise de chèque > 8 000 €	
- Traité en crédit après encaissement des fonds par la CELR, date de valeur	J (date de réception des fonds) + 2

(3) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques)

> Remise d'effet

Remise d'effet à l'encaissement sur la France	E + 4 JC (mini R + 10 JC) ⁽⁴⁾
Remise d'effet à l'escompte sur la France	R + 1 JC ⁽⁴⁾
Remise d'effet tiré sur l'étranger / DOM TOM	E + 30 JC (mini R + 37 JC) ⁽⁴⁾
Paiement d'effet domicilié	E - 1 JC
Effet domicilié impayé	J ⁽⁴⁾
Encaissement monétique	R

> Autres dates de valeurs

Chèque émis	J
Virement externe reçu ou émis	J
Avis de prélèvement reçu ou émis	J
Versement ou retrait d'espèce	J
Paiement par carte bancaire	
- Débit immédiat	J
- Débit différé	le 4 du mois

(4) E = date d'encaissement - JC = jour calendaire - R = date de remise
J = date de comptabilisation sur le compte client



> INSTRUMENTS DE PAIEMENT

> Chèques

Remise de chéquier en agence	Gratuit
Envoi simple de chéquier	2,20 € / envoi
Envoi en recommandé de chéquier	8,50 € / envoi

> Cartes

Notre gamme de cartes bancaires répond à l'ensemble de vos besoins pour vos paiements au quotidien.

▣ Cotisations cartes

Carte Visa Business	
- À débit immédiat	39,00 € / an
- À débit différé	45,50 € / an
Carte Visa Gold Business	
- À débit immédiat	129,00 € / an
- À débit différé	129,00 € / an
Sensea Pro	39,00 € / an
Service e-carte bleue	12,00 € / an
Carte Associatis (carte de retrait associations)	20,00 € / an
Carte de paiement Visa Electron Associations	39,00 € / an

▣ Opérations diverses

Remplacement carte avant échéance suite à détérioration, perte ou vol	12,20 € / carte
Mise en place d'un plafond exceptionnel retrait DAB ou paiement	11,20 € / carte
Réédition du code secret carte	10,90 € / carte
Autorisation de paiement carte au-delà du plafond mensuel	9,00 € / opération

> Carte Achat Public

L'offre de services Carte Achat Public est une solution globale permettant d'optimiser et rationaliser le règlement des commandes publiques par l'utilisation de cartes bancaires. L'offre respecte les règles de la comptabilité publique.

Carte d'Achat	Nous consulter
---------------	----------------

> Global Affaires

L'offre de services Global Affaires optimise la gestion des frais professionnels des entreprises et entités publiques comme privées, et ceux des collaborateurs de manière simple et efficace.

Carte Visa Affaires / Carte Visa Gold Affaires	Nous consulter
--	----------------

> Assurances

Assurance moyens de paiement « Pro Plus » ⁽²⁾	* 20,30 € / an
--	----------------

L'assurance moyens de paiement « Pro Plus » couvre, avant opposition, les conséquences d'un usage frauduleux consécutif à la perte ou au vol de la carte bancaire ou de formules de chèque vierge, détenues sur un compte selon conditions particulières et générales du service.

* TVA récupérable de 19,6 % au jour de publication

(2) Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information. Tarif en vigueur au 01/01/2013



> SOLUTIONS D'ENCAISSEMENT MONÉTIQUE

> SP PLUS – Service de sécurisation des ordres de paiement effectués à distance

▣ Frais de mise en service

SP PLUS	* 150,00 €
JePaieEnLigne	* 150,00 €

▣ Abonnement mensuel

SP PLUS	* 15,00 €
JePaieEnLigne	* 15,00 €

▣ Frais liés aux transactions

De 1 à 2 000 transactions / mois	0,13 € / transaction
Au-delà de 2 000 transactions / mois	Nous consulter
Commissions sur flux monétiques	Nous consulter

▣ Options associées à SP+

Cartes privatives	* 5,00 € / mois
Paiement par email	* 5,00 € / mois
Web Services	* 500,00 €
Pilotage risques niveau 1	* 15,00 € / mois
Pilotage risques niveau 2	* 10,00 € / mois
Fichier reporting	* 5,00 € / mois
Rapprochement bancaire visuel	* 10,00 € / mois
Rapprochement bancaire visuel et par fichier	* 20,00 € / mois
Rapprochement des impayés visuel	* 10,00 € / mois
Rapprochement des impayés visuel et par fichier	* 20,00 € / mois
Service saisonnier	* 10,00 € / mois
Options complémentaires	Nous consulter

*TVA récupérable de 19,6 % au jour de publication

> Equipement monétique d'acceptation

La Caisse d'Épargne vous propose une gamme complète de terminaux de paiement électroniques en location, ultra performants et au meilleur prix, avec un service inclus de maintenance et d'assistance téléphonique. N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre chargé d'affaires. Les prix indiqués intègrent la fourniture du matériel, la livraison, l'installation et la maintenance de l'équipement sur le territoire français.

▣ Terminal de paiement (T.P.E.)

Location de terminaux de paiement électroniques raccordés au réseau téléphonique	Nous consulter
Commissions sur flux monétiques	Nous consulter
Relevé Annuel des Frais d'Encaissement Carte (RAFEC)	Gratuit

▣ Paiement N fois sans frais

Droit d'entrée	* 65,00 €
Mise à disposition du logiciel de Paiement N fois sans frais	* 30,00 €
Commission pour paiement en 3 fois (sur les sommes différées)	3,00 %
Commission pour paiement en 4 fois (sur les sommes différées)	3,30 %

*TVA récupérable de 19,6 % au jour de publication



FINANCEMENTS

> CYCLE D'EXPLOITATION

> Frais de dossier	1 % du montant avec un minimum de 150,00 €
> Découvert	
❶ Commission du plus fort découvert (calculée en % sur le plus grand solde débiteur en valeur de chaque mois de la période d'arrêté)	0,15 %
❷ Commission de dépassement de découvert	0,50 %
❸ Commission d'immobilisation	0,15 %
❹ Commission d'engagement	0,50 %
❺ Commission de confirmation de crédit (sur autorisation)	1,50 %
Commission de non utilisation du découvert, calculée sur le montant non utilisé de l'autorisation de découvert de la période d'arrêté	0,70 %
Taux d'intérêt du découvert autorisé	Taux d'intérêt conventionnel indiqué aux conditions particulières de la convention de découvert
Taux d'intérêt du dépassement	Taux majoré
Taux égal au montant maximum autorisé par la législation en vigueur (Cf. lexique des termes utilisés)	

Calcul du T.E.G. (taux effectif global)

- Intérêts débiteurs = (Somme des soldes débiteurs en valeur X leur durée en jours X taux d'intérêt conventionnel) / 365
- Taux journalier = (intérêts débiteurs + somme [Commissions ❶ et/ou ❷ et/ou ❸ et/ou ❹ ou ❺] / somme de tous les soldes débiteurs) en valeur X leur durée en jours
- Le T.E.G. est calculé en multipliant le taux journalier ci-dessus par le nombre de jours de l'année civile en cours selon la formule :
- T.E.G. = taux journalier X 365 [ou 366]

Le T.E.G. mentionné ci-dessus est à titre indicatif, compte tenu du caractère variable du taux, de la durée et du montant d'utilisation. Ce T.E.G. indicatif est calculé sur la base du taux ci-dessus et en supposant une utilisation constante et intégrale sur une durée maximale de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si celle-ci est déterminée.

Le T.E.G. réellement appliqué au découvert sera mentionné a posteriori, sur les relevés d'agios adressés au Client, compte tenu du tirage effectivement réalisé, du montant des commissions et des frais perçus.

> Escompte	
Taux d'escompte	Euribor 3 mois + marge

Effets escomptés, intérêts minimum calculés	8,60 €
Effets " brûlants/brûlés ", intérêts minimum calculés sur 10 jours calendaires	8,60 €

> Dailly	
Convention cadre	Gratuit
Commission de mise en place ou de renouvellement de dossier	1 % du montant avec un minimum de 150,00 €
Commission de bordereau	10,00 €
Commission de notification	27,60 €
Commission par créance cédée	5,50 €
Commission de relance Dailly	18,30 €
Commission de prorogation, modification, réclamation, impayé Dailly	18,30 €

> Affacturage	
Gestion de vos créances	Nous consulter
Gestion de votre poste clients	Nous consulter
Financement de vos créances	Nous consulter

> CAUTIONS ET GARANTIES A 1^{ERE} DEMANDE

> Cautions Bancaires	
Frais d'émission par acte	75,00 €
Avenant à la caution bancaire - Modification de l'acte d'origine - Annulation, modification ou dénonciation de caution	50,00 €
Frais de main-levée	20,00 €

❑ Commission pour délivrance de caution bancaire (caution loyer, caution fiscale...)

% minimum	1% avec un minimum de 150,00 €
% maximum	3 %

> Garanties à 1^{ère} demande	
Frais de dossier	Nous consulter
Commission de délivrance	Nous consulter
Autres cautions (Accises, agroalimentaire, douane, de marché, professions réglementées.)	Nous consulter

> FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

> Financements (moyen-long terme)

Frais de dossier	1% du montant avec un minimum de 500,00 €
------------------	---

> Opérations exceptionnelles sur crédit

Attestation de prêt	25,90 €
Commission de non utilisation	Nous consulter
Demande de décompte de remboursement anticipé	18,90 €
Indemnité de remboursement anticipé	Selon contrat
Duplicata de tableau d'amortissement	19,00 €
Délégation de loyers ou de contrat d'assurance (par acte)	114,00 €
Frais de relance pour échéance impayée	17,00 €
Attestation de refus de prêt	80 % des frais de dossier
Simulation de décompte de remboursement anticipé	18,90 €
Frais d'avenant (hors avenant de taux...)	195,00 €
Frais d'avenant complexe (taux, ...)	1 % du montant avec un minimum de 500,00 €

> Garanties sur prêts

Gage automobile	283,00 € / acte
Hypothèque maritime, aéronef, fluviale	
- jusqu'à 500 000 €	300,00 €
- au-delà	0,60 % du principal
Nantissement de parts sociales de SCI, hors SCI d'actions de sociétés non cotées	1 000,00 € / acte
Déclaration de nantissement de produits financiers réseau Caisse d'Épargne	62,20 € / acte
Déclaration de nantissement de produits financiers hors Caisse d'Épargne	266,70 € / acte
Nantissement de fonds de commerce sous seing privé	0,5 % du montant emprunté
- Minimum	600,00 € / acte
- Maximum	1 200,00 € / acte
Gage matériel et outillage sous seing privé	300,00 € / acte
Main levée totale ou partielle d'une sûreté réelle ou personnelle par acte sous seing privé	54,10 €

Nantissement de marchés publics et autres garanties	Nous consulter
Information annuelle des cautions, par garant et par dossier de prêt	18,60 € avec un maximum de 186,00 €
Frais de publication légale	Nous consulter

> FINANCEMENT DES OPERATIONS IMMOBILIERES

> Financements (court-terme)

Frais de dossier	1 % du montant avec un minimum de 500,00 €
Commission d'engagement sur mise en place de crédit	2 % / an

> Financements (moyen-long terme)

Frais de dossier	1 % du montant avec un minimum de 1 500,00 €
Commission d'engagement sur mise en place de crédit	Nous consulter

> Cautions Immobilières

Garantie Financière d'Achèvement (en % du CA TTC)	2 %
Cautions (en fonction de la nature de la caution, l'assiette est soit le montant de l'engagement, soit le CA TTC de l'opération)	2 % / an

> Engagements par signature (en % de l'assiette de la caution)

Nous consulter

> Autres services du crédit

Frais de visite de chantier	Nous consulter
Frais d'estimation de bien	Nous consulter

> FINANCEMENT LOCATIF

Crédit Bail Immobilier	Nous consulter
Crédit Bail Mobilier	Nous consulter
Location Financière	Nous consulter
Location longue durée (véhicules, gestion de parc...)	Nous consulter



PLACEMENTS

> PLACEMENT AUTOMATISE DE TRESORERIE

> **Integral Cash Trésorerie** **Nous consulter**

> COMPTES TITRES

> Gestion courante

Ouverture, clôture, modification de tout compte d'instruments financiers **Gratuit**

> Droits de garde sur titres

Les droits de garde sont prélevés annuellement, ils sont fonction de la composition et de la valorisation du portefeuille au 31 décembre de l'année précédée. Ils sont acquis à la Caisse d'Épargne pour toute année commencée.

Compte d'instrument financiers composés exclusivement de valeurs mobilières privatisées exonérées nationalement **Gratuit**

Compte d'instrument financiers ouvert sans ligne de valeur au 31/12 * 28,09 € / an

Compte d'instrument financiers composé de valeurs réseau Caisse d'Épargne * 25,00 € / an

Compte d'instrument financiers composé de valeurs hors réseau Caisse d'Épargne * 28,09 € / an

Pour les valeurs hors réseau Caisse d'Épargne :
- Commission proportionnelle sur en cours * 0,25 %
- Et une commission fixe par ligne * 3,34 €

> Ordres de bourse

La facturation des ordres de bourse est fonction de la place sur laquelle les valeurs sont négociées, du montant de l'ordre et de son moyen de transmission.

▣ **Ordre de bourse en agence ou Direct Ecureuil par téléphone**

Bourse française 1,42 % du montant de la transaction + taxes avec un minimum de 16,80 €

Bourse étrangère Nous consulter
Ordre annulé, ordre non exécuté **Gratuit**

▣ **Ordre de bourse par internet**

Bourse française 0,52 % du montant de la transaction + taxes avec un minimum de 8,90 €

Ordre annulé, non exécuté **Gratuit**

> Autres prestations

Souscription OPCVM réseau Caisse d'Épargne droits d'entrée variables

Souscription OPCVM d'autres banques (en sus droits d'entrée externes) 34,00 € / an

Attestation de blocage par valeur bloquée 11,35 €

Dépôt de titres vifs (par nature de titres déposés) 44,00 €

Opposition sur comptes d'instruments financiers ou valeurs mobilières 47,80 €

Évaluation de portefeuille (hors Gestion Patrimoniale Privée) 0,20 % de la valeur du portefeuille avec un minimum de 58,30 €

Transfert de compte titres (ordinaire / PEA)
• dans le réseau Caisse d'Épargne **Gratuit**

• hors réseau Caisse d'Épargne :
- titres français * 8,36 € / ligne
- titres étrangers * 83,61 € / ligne
avec un minimum de * 91,97 €

Gestion de titres de sociétés non cotées par dossier * 142,14 €

> Transactions sur l'or

Achat et vente d'or
- commission 1,60 %
- et frais fixes 10,00 €
- avec un minimum de perception 30,00 €



INGENIERIE SOCIALE

> Epargne Salariale (PEE, PERCO)	Nous consulter
> Epargne Retraite (Article 83)	Nous consulter
> Indemnités de Fin de Carrière	Nous consulter
> Assurance Homme Clé	Nous consulter
> Titres de services (CA DO Chèque, CESU Domalin, Chèques de tables)	Nous consulter

SERVICES DE GESTION PRIVEE

> ETUDE PATRIMONIALE PARTIELLE

> Étude fiscale IRPP	
- Minimum	*51,84 €
- Maximum	*129,60 €
> Etude fiscale ISF	
- Minimum	*129,60 €
- Maximum	*215,72 €
> Etude successorale	
- Minimum	*129,60 €
- Maximum	*215,72 €
> Etude Prévoyance	
- Minimum	*51,84 €
- Maximum	*129,60 €

> ETUDE PATRIMONIALE GLOBALE

Nous consulter

> Gestion sous mandat (en OPCVM, en direct)	Nous consulter
> Assurance vie gestion privée	Nous consulter

LES AUTRES SERVICES

> FRAIS DE SUCCESSION

Actifs au jour du décès < 500 €	Gratuit
Actifs au jour du décès compris entre 500 € et 20 000 €	85,00 €
Actifs au jour du décès ≥ 20 000 €	0,50 %
- Minimum	130,00 €
- Maximum	520,00 €

> COFFRE-FORT

Frais de location de coffre-fort	
- Petit	* 50,17 € / an
- Moyen	* 75,25 € / an
- Grand	* 108,70 € / an
Effraction en cas de perte des clés	Frais réels



COMMERCE INTERNATIONAL

> A DESTINATION DE L'ÉTRANGER

> Virements émis vers l'étranger (transferts)

☑ Virement SEPA ≤ 50 000 €

Support Papier	3,70 €
Télétransmis avec Direct Ecureuil sur Internet (DEI)	0,73 €
Télétransmis avec EDI-Web ou EBICS	0,30 €

☑ Virements hors EEE, en € ou en devises⁽¹⁾ ou SEPA > 50 000 €

Support Papier, automatisable (complet, avec un BIC et un IBAN)	20,00 €
Télétransmis via EDI-Web ou EBICS	15,00 €
Support Papier, non automatisable (incomplet)	39,80 €

(1) Commissions de change en sus pour les virements en devises

☑ Virement non SEPA, en € et dans l'EEE ≤ 50 000 €

Support Papier	8,30 €
Télétransmis avec EDI-Web ou EBICS	7,15 €

> Dates de valeur appliquées aux transferts

☑ Opérations en € ou dans une autre devise de l'EEE

Transfert avec ou sans change	J = date de débit en compte
-------------------------------	-----------------------------

☑ Autres opérations

Transfert	J - 1
-----------	-------

> Paiement par chèque à l'étranger

Emission chèque de banque en devises ou euros	39,80 € (+frais de banque étrangère)
---	---

> Frais réclamés par Correspondant étranger (coût réel)

> Crédits documentaires import

Commission d'ouverture / trimestre indivisible	0,25 % avec un minimum de 100,00 €
Commission de modification (montant, durée)	90,00 €
Commission de modification autre	0,125 % avec un minimum de 100,00 €
Commission de levée de documents	0,10 %
Commission de paiement	

> Remises documentaires import

Commission de paiement	0,20% avec un minimum de 50,00 €
Autre commission (acceptation, prorogation, avis de sort...)	30,00 €
Commission d'effet en souffrance	0,05 % avec un minimum de 30,00 €
Commission d'impayé	30,00 €

> EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

> Virements reçus de l'étranger (rapatriements)

☑ Depuis l'EEE (Espace Economique Européen) en € d'un montant ≤ 50 000 € avec un BIC et un IBAN, et frais partagés, et virement SEPA

- Frais par virement reçu automatisable avec un BIC et un IBAN	Gratuit
--	----------------

- Frais par virement reçu sans BIC + IBAN	15,10 € / client
---	------------------

☑ Autres virements : en € dans l'EEE > 50 000 €, hors EEE (quel que soit le montant), en devises (quel que soit le pays)

- Frais par virement reçu	34,70 €
---------------------------	---------

> Dates de valeur appliquées aux rapatriements

Rapatriement	J + 1
--------------	-------



> Encaissement d'un chèque étranger en euros et en devises

Chèque libellé en euros et dans la zone Euro	14,05 € / opération
Chèque libellé en devises hors zone Euro	14,05 € / opération (+ commission de change)
Impayé sur chèque étranger	34,70 € / chèque (+ frais de banque étrangère)

> Dates de valeurs et délais d'encaissement appliqués aux chèques 8 jours ouvrés après

En crédit sauf bonne fin; remise chèque en euros payable dans l'UE	La date de remise au guichet de l'agence par le client
En crédit sauf bonne fin; remise chèque en euros payable hors UE	14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence par le client

> Frais réclamés par Correspondant étranger Coût réel**> Cycle d'exploitation**

Mobilisation Créances nées sur l'Etranger	Nous consulter
---	----------------

> Autres : Swap de change, Options Nous consulter**> AVANCE EN DEVISES**

Frais de dossier	40,00 €
Taux de l'avance	Nous consulter

> CHANGE VIA CLICK AND TRADE

Commission de change jusqu'à 80 000 €	0,05 % avec un minimum de 12,50 €
Commission de change au-delà de 80 000 €	0,025 %

> CHANGE MANUEL**> Achat/Vente billets de banque étrangers (devises)**

Commission de change selon cours	1,20 % avec un minimum de 6,40 €
----------------------------------	----------------------------------

> Achat / vente de chèques de voyage (Euros ou devises)

Commission de service	1,20 % avec un minimum de 6,40 €
-----------------------	----------------------------------



INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

> Commission d'intervention

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

Par opération	9,00 €
Dans la limite d'un plafond mensuel de	180,00 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision (lettre simple)	Gratuit

> Les oppositions

Opposition sur carte pour perte/vol/usage frauduleux par un tiers	Gratuit
Opposition pour utilisation abusive d'une carte	
- sans inscription à la BDF	21,65 € / opération
- avec inscription à la BDF	43,30 € / opération
Opposition sur prélèvement	Gratuit
Opposition sur chèque réalisée par l'émetteur	17,40 €
Opposition sur chéquier réalisée par l'émetteur	24,50 €
Opposition sur effet à payer	18,75 €

Procédure civile d'exécution

Frais par saisie-attribution / Frais par avis à tiers détenteur / Frais par opposition administrative	10 % du montant de la créance dans la limite de 100,00 €
---	--

> Rejet de chèque

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :

- Les frais de dossier
- La commission d'intervention
- Les frais chèque impayé

- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client).
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

- Chèque ≤ 50 €	30,00 € / unité
- Chèque > 50 €	50,00 € / unité
- Frais dans la limite d'un plafond journalier	100,00 €

> Rejet de prélèvement

Forfait de frais par prélèvement rejeté pour insuffisance de provision

- Prélèvement ≤ 20 €	Montant facturé égal au montant du prélèvement rejeté
- Prélèvement > 20 €	20,00 € / unité

> Rejet d'effet

Effet domicilié impayé	22,40 €
------------------------	---------



LEXIQUE

Autorisation de découvert ou facilité de découvert

Contrat de crédit en vertu duquel la Caisse d'Épargne autorise expressément le Client, emprunteur, à disposer de fonds qui dépassent le solde du compte courant de ce dernier.

BIC/IBAN

Le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (Internal Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international (et notamment européen dans le cas de l'IBAN). Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

Certificat électronique

Un certificat électronique est une carte d'identité numérique dont l'objet est d'identifier une entité physique ou non-physique. Le certificat numérique ou électronique est un lien entre l'entité physique et l'entité numérique (virtuel). L'autorité de certification fait foi de tiers de confiance et atteste du lien entre l'identité physique et l'entité numérique.

Commission de mouvement

Commission calculée en appliquant un % sur tous les mouvements débiteurs commerciaux. Sont exonérés tous les montants débiteurs générés par la Caisse d'Épargne (remboursement d'emprunt, agios...) ainsi que les virements internes de compte à compte.

Commission de plus fort découvert

Commission calculée en appliquant un pourcentage sur le plus grand solde débiteur en valeur de chaque mois. Perçue à chaque arrêté, trimestriel par défaut, elle est calculée pour chacun des mois consécutifs de la

période séparant deux arrêts, en prenant en compte le plus fort découvert du mois.

Commission d'immobilisation sur découvert

Commission prélevée au titre d'un solde débiteur permanent sur la période d'arrêté. Elle est calculée en appliquant un taux sur les nombres débiteurs de la période.

Commission de dépassement de découvert

Commission prélevée lorsque le solde débiteur en valeur a dépassé le montant de l'autorisation de découvert ou lorsqu'il existe un solde débiteur en l'absence de toute autorisation de découvert.

Commission de non-utilisation sur découvert

Commission calculée en appliquant un pourcentage sur le montant non utilisé de l'autorisation de découvert. Elle est perçue à chaque arrêté de compte.

Commission d'intervention

Somme perçue par la Caisse d'Épargne en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission de tenue de compte

Somme perçue par la Caisse d'Épargne pour rémunérer la tenue de compte.

LEXIQUE

Date de valeur

La date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte : c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

Dépassement

Découvert tacitement accepté en vertu duquel la Caisse d'Épargne autorise le client, emprunteur, à disposer de fonds qui dépassent le solde de son compte courant ou de l'autorisation de découvert convenue.

EDI

Echange de Données Informatisées.

Incident de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple : dépassement de découvert autorisé).

Taux Effectif Global (TEG)

Le TEG est un taux représentatif du coût total du crédit, exprimé en pourcentage annuel du montant du crédit consenti. Les règles relatives à la détermination du TEG sont fixées par l'article L.313-4 du code monétaire et financier.

Télérèglement

Le Client (payeur/débiteur) après avoir adhéré à la procédure de Télérèglement, donne au créancier son accord au paiement par voie télématique sur le serveur de ce dernier.

Cet accord précise l'objet du paiement, le montant et la date d'exigibilité.

Il donne lieu à la restitution au Client par la Caisse d'Épargne d'un Certificat de Prise en compte de l'Ordre de Paiement (CPOP).

TIP (Titre Interbancaire de Paiement)

Le Client (payeur/débiteur) date et signe le TIP reçu de son créancier, identifié par un Numéro National Emetteur (NNE), pour ordre de paiement. Le montant est soit préalablement indiqué sur le TIP, soit renseigné par le payeur. Lors du premier paiement par TIP, le Client fournit obligatoirement le RIB ou RICE du compte à débiter.

Le Client autorise, d'une part ce créancier à demander à la Caisse d'Épargne le paiement du montant figurant sur le TIP et, d'autre part, la Caisse d'Épargne à payer ce montant au dit créancier.

LEXIQUE

› ZONE EURO - ZONE SEPA

SEPA : L'espace unique des paiements en euros :

Single Euro Payments Area (SEPA) désigne l'espace dans lequel, depuis janvier 2008, tous les acteurs économiques (personnes physiques, personnes morales, institutions) **peuvent effectuer et recevoir des paiements en euros**, quel que soit le pays de la zone SEPA dans lequel ils se trouvent, **aux mêmes conditions de qualité, de délai et de tarification.**

SEPA émane d'une volonté de la Communauté Européenne de créer un espace harmonisé des paiements.



■ Pays de la zone Euro

■ Pays de la zone SEPA

Les 32 pays SEPA :

Pays Union Européenne zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Estonie.

Pays Union Européenne zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Suède.

Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

Monaco

SEPA concerne également la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, et Saint-Martin (partie française) qui font partie de l'Union Européenne comme régions ultrapériphériques, et Saint-Pierre-et-Miquelon.

Principauté et micros États actuellement hors zone SEPA : Andorre, Vatican, Saint-Marin, Gibraltar.

LES NUMÉROS UTILES

La Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

Assurance : 09 69 36 45 45⁽¹⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez les Assurances⁽²⁾ de la Caisse d'Épargne.

Perte/Vol : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Épargne.

Assistance technique monétique (TPE) : 0825 827 827⁽³⁾

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Épargne.

Assistance technique Direct Ecureuil Pro : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur - (2) Numéro d'information concernant uniquement les contrats de BPCE Assurances - (3) 0,15 € la minute, tarif France Télécom au 01/12/2011

VOS CONTACTS CAISSE D'ÉPARGNE

Votre Chargé d'Affaires Caisse d'Épargne

Vous souhaitez des renseignements, nous faire part d'une difficulté... contactez votre Chargé d'Affaires Caisse d'Épargne. Pour joindre votre Centre d'Affaires, reportez-vous au numéro figurant en haut à gauche de votre relevé de compte.

Site Web Caisse d'Épargne :

www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾ - Pour toute information complémentaire.

Service Relations Clientèle

En cas de problème, contactez d'abord, au sein de votre Centre d'Affaires, votre Chargé d'Affaires ou le directeur, et si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre Centre d'Affaires, le Service Relations Clientèle peut intervenir pour réexaminer votre demande. Rattaché à la Direction Générale, ce service traitera, dans un délai maximum de 60 jours, votre réclamation en reprenant tous les éléments de votre dossier. N'hésitez pas à accompagner votre réclamation écrite (précisant les circonstances et le motif) d'une copie de toutes les pièces justificatives et de tous les courriers envoyés ou reçus. Plus vous donnerez d'informations, plus la recherche sera facilitée.

Par courrier : Caisse d'Épargne LR - Service Relations Clientèle
254, rue Michel Teule - BP7330 - 34184 Montpellier Cedex 04

Par internet : le formulaire de contact est à votre disposition en utilisant le chemin suivant : www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾ – Rubrique Contacts – Votre Caisse d'Épargne

Par téléphone : 09 69 36 27 38⁽²⁾

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès - (2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur

Votre Centre d'Affaires se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes

Centre d'Affaires de Montpellier

729, rue de la Croix Verte - 34090 MONTPELLIER Cedex 4
Tél. : 04 67 04 73 42 (Sète, Montpellier)

Centre d'Affaires de Nîmes

10, rue Guizot - 30000 NIMES
Tél. : 04 30 67 51 17 (Gard, Lozère)

Centre d'Affaires de Narbonne

2, boulevard Docteur Ferroul - 11100 NARBONNE
Tél. : 04 30 16 30 30 (Béziers, Aude)

Centre d'Affaires de Perpignan

1, boulevard Wilson - 66000 PERPIGNAN
Tél. : 04 30 19 90 67 (Pyrénées-Orientales)

Plus d'informations: www.caisse-epargne.fr*

*Coût de la connexion selon votre fournisseur d'accès Internet

CAISSE D'ÉPARGNE
LANGUEDOC - ROUSSILLON



LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.